#### Catalogue

Procès-verbal (2020.12.07 extraordinaire) (1).pdf ······	1
Budget 2021_Discours maire_07-12-2020_VF.pdf ······	4
Budget 2021 Document présentation 07-12-2020 VF pdf ···································	4



#### SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Drummondville, tenue le 7 décembre 2020, à compter de 19 h 00, à l'hôtel de ville de Drummondville, sous la présidence de monsieur le maire Alain Carrier; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal no 3500.

\_\_\_\_\_\_

#### Sont présents :

Les conseillères et les conseillers :

monsieur Dominic Martin, conseiller madame Stéphanie Lacoste, conseillère monsieur Daniel Pelletier, conseiller madame Cathy Bernier, conseillère monsieur Jean Charest, conseiller monsieur Alain D'Auteuil, conseiller monsieur John Husk, conseiller monsieur William Morales, conseiller monsieur Alain Martel, conseiller monsieur Yves Grondin, conseiller madame Annick Bellavance, conseillère

#### Absence motivée :

madame Catherine Lassonde, conseillère

#### Sont également présents :

M. Francis Adam, directeur général

Me Mélanie Ouellet, greffière

Me Marie-Eve Le Gendre, greffière adjointe

Me Claude Proulx, directeur de cabinet

M. Dominic Villeneuve, directeur, Service des communications

M. Denis Jauron, directeur, Service de l'urbanisme

M. Benoit Carignan, directeur et trésorier, Service des finances

#### Lecture de la réflexion

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et fait lecture d'une réflexion.

#### 1310/12/20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Alain Martel, dûment appuyée par madame Stéphanie Lacoste, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 1311/12/20 Discours sur le budget 2021

Monsieur le maire prononce le discours sur le budget 2021.

Le texte du discours est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 1312/12/20 Adoption du budget 2021

Sur proposition de monsieur Jean Charest,

dûment appuyée par madame Stéphanie Lacoste,

il est résolu que le budget de l'année 2021, prévoyant des dépenses et des revenus de l'ordre de 134 500 000 \$, soit adopté et que le document explicatif de ce budget soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un document explicatif du budget 2021 sera distribué à chaque adresse civique de Drummondville.

Le conseiller Alain d'Auteuil s'oppose.

Monsieur le maire demande le vote.

#### 10 membres ont voté pour :

1 membre a voté contre :

Dominic Martin, Stéphanie Lacoste, Daniel Pelletier, Cathy Bernier, Jean Charest, John Husk, William Morales, Alain Martel,

Yves Grondin, Annick Bellavance Alain D'Auteuil

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

#### 1313/12/20 LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

sur proposition de monsieur Alain Martel,

dûment appuyée par monsieur Daniel Pelletier,

il est résolu que l'assemblée soit levée à 19 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Alain Carrier, maire

Me Mélanie Ouellet, greffière

La signature de ce procès-verbal équivaut à l'approbation de l'ensemble des présentes résolutions.



**DISCOURS DU MAIRE** 

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021





**Alain Carrier,** maire Ville de Drummondville

#### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui le contenu du **budget de fonctionnement 2021** de la Ville de Drummondville.

Évidemment, celui-ci s'inscrit au cœur d'une importante crise sanitaire mondiale. En ces temps exceptionnels, la Ville de Drummondville a su être à l'écoute et soutenir l'ensemble des gens de notre communauté, et particulièrement ceux affectés.

Malgré tout, il est impressionnant de constater que nos indicateurs démontrent à quel point les actions du conseil municipal ont été pertinentes en 2020. Le **marché immobilier**, le secteur de la **construction**, les **ventes** 

#### ENSEMBLE, ALLONS DE L'AVANT

**de terrains municipaux**, une prévision de **surplus** exceptionnel : tous sont positifs.

Notre ferme intention est de maintenir le cap en 2021 tout en réduisant de façon significative notre taux de taxe foncière et en proposant un gel de toutes nos tarifications. Au-delà du maintien des services, nous croyons aussi fermement que des investissements importants dans les infrastructures s'imposent maintenant.

Nous verrons également que le conseil municipal s'est montré prévoyant en affectant une bonne partie de la subvention obtenue de la part du gouvernement du Québec dans le cadre de la COVID-19 pour parer à toute éventualité qui pourrait découler de la pandémie en 2021.

Ce budget prend également en considération un nouveau rôle triennal d'évaluation, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Celui-ci couvrira les années 2021, 2022 et 2023. Comme lors de chaque dépôt d'un nouveau rôle, la valeur des propriétés varie. Comme vous le savez, ce n'est pas la Ville de Drummondville qui procède à cette évaluation, mais bien une firme externe indépendante. Comme lors de chaque dépôt d'un nouveau rôle, vos élus s'efforcent d'amenuiser les impacts à court terme provoqués par la variation de la valeur foncière. Je peux vous dire que cette délicate tâche a été réalisée avec aplomb, en ayant toujours en tête le respect de la capacité de payer de la population.



#### **NOUVEAU RÔLE**

#### TRIENNAL D'ÉVALUATION

Le nouveau rôle suit la tendance du marché. Il traduit une augmentation moyenne générale de l'évaluation des immeubles imposables de toute catégorie de l'ordre de **7,4 %**. Lors de la révision du rôle la plus récente, soit en 2018, l'augmentation avait été de 6,9 %. Ainsi, la **maison moyenne** de Drummondville vaut désormais **222 900 \$**, alors qu'elle valait 208 500 \$ au rôle d'évaluation précédent, un écart de 14 400 \$. La richesse foncière uniformisée de la ville de Drummondville atteint désormais 9,2 G \$.

Pour le secteur résidentiel, l'augmentation moyenne de l'évaluation est de 6,8 %. Elle est de 4,4 % pour le secteur commercial.

Je tiens à vous rappeler que les municipalités québécoises ont l'obligation de déposer un nouveau rôle d'évaluation foncière tous les trois ans, d'où l'appellation « rôle triennal ». Cette année, **c'est notre tour**. Aucune autre ville de taille comparable ne doit d'ailleurs le faire cette année. Un rôle d'évaluation foncière, c'est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Comme je l'ai dit précédemment, l'évaluation municipale est effectuée par une firme

externe à partir d'un ensemble de ventes pour évaluer un ensemble de propriétés, à une date de référence donnée. Ici, c'était le 1er juillet 2019.

Dans ces circonstances, vous comprendrez donc qu'un gel du taux de taxe foncière aurait eu comme impact que tous les contribuables auraient subi une hausse de leur compte de taxes municipales, ce que nous avons décidé de ne pas faire, bien au contraire.



#### DIMINUTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Je suis donc très fier d'annoncer aux contribuables une diminution de l'ordre 0,02 \$ du taux de la taxe foncière. Ainsi, en 2021, la taxe foncière résidentielle sera à 0,793 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, soit presque au même niveau qu'en 2015. C'est donc dire que même en prenant en considération la croissance soutenue de





notre milieu, les ajouts de services et l'injection d'une somme de 5 M \$ supplémentaire pour le surfaçage de nos rues tel qu'annoncée dans le budget d'investissement 2021, nous parvenons à maintenir un taux de taxe foncière générale aussi bas qu'il y a 6 ans.

Par ailleurs, soulignons que le taux de taxe foncière des immeubles non-résidentiels commerciaux sera de **1,696 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation** en 2021, en **diminution de 0,047 \$** par rapport à l'année en cours.

Les contribuables verront également sur leur compte de taxes 2021 que la taxe spéciale liée à la constitution d'une réserve financière dédiée au réseau routier, à la mobilité et aux transports, créée en 2019, sera gelée. Les taux demeurent donc inchangés par rapport

à l'année en cours. L'an prochain, grâce à cette réserve de 0,02 \$ pour le secteur résidentiel et de 0,043 \$ pour le secteur non-résidentiel, et aussi grâce à un 5 M \$ supplémentaire adopté au budget d'investissement 2021, un véritable coup de barre en faveur de nos infrastructures qui a été annoncé en octobre dernier, **l'état de nos routes va grandement s'améliorer**. J'en avais fait la promesse, et nous le réaliserons grâce à des investissements, je vous le rappelle, de l'ordre de **21,4 M \$ dans notre réseau routier**.

#### **GEL DES DIFFÉRENTES TARIFICATIONS**

D'autre part, je vous informe qu'un **gel est appliqué aux différentes tarifications municipales** pour 2021, par exemple pour l'eau, les égouts, la gestion des matières résiduelles et les boues de fosses septiques. Je tiens à souligner au passage que Drummondville proposera ainsi à ses citoyennes et à ses citoyens une **tarification de services parmi les plus basses des villes comparables au Québec.** 

Nous croyons que la baisse du taux de taxe foncière jumelée à un gel de la tarification permettra à la population de **souffler un peu plus en ces temps difficiles**.

Ainsi, près de **31** % des contribuables bénéficieront d'un gel ou même d'une diminution de leur compte de taxes pour **2021**. D'autres assisteront à une hausse limitée. Ainsi, au total, **près de** 





#### OPTIMISME FACE À L'AVENIR

Je vous le disais d'emblée, les élus de votre conseil municipal entrevoient l'avenir avec **optimisme**, d'autant plus qu'on nous dit que des vaccins seront bientôt à notre portée. Oui, la pandémie nous rend la vie plus difficile. Oui, plusieurs personnes de chez nous en souffrent; physiquement, psychologiquement ou même économiquement. Nos **organismes communautaires** nous le témoignent et **offrent le soutien nécessaire**. Ce n'est pas évident pour personne, c'est vrai. Je pense particulièrement aux secteurs de l'hébergement, de la restauration, de la culture, du tourisme, de l'activité physique et des loisirs. **La Ville de Drummondville se soucie** du sort de tous ces gens, tout comme de celui **des plus démunis**.

D'ailleurs, nous avons annoncé tout récemment des subventions spéciales de 50 000 \$, soit 25 000 \$ au Comptoir alimentaire Drummond et 25 000 \$ à la Tablée populaire, pour que tout le monde puisse manger à sa faim à Noël. Je m'y étais engagé. La Ville se montre proactive dans le milieu depuis le début de la pandémie.

Les gens de Drummondville ont fait preuve d'une grande résilience depuis le début de cette crise. Je suis impressionné par les gestes de solidarité qui ont émergé pour prendre soin des autres, de notre monde. Un peu partout, des femmes, des hommes, des jeunes et des moins jeunes, de toutes classes sociales, nous inspirent par leurs gestes, leurs actions, leurs espoirs. Un merci tout spécial à nos infirmières et infirmiers, à nos proches aidants, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de santé et de services sociaux de notre région.

C'est donc en pensant particulièrement à tous ces gens que nous avons élaboré ce budget de fonctionnement.

Le **message** était d'ailleurs **très clair** à travers les différents questionnaires qui ont été élaborés dans la foulée de la rédaction du **Plan de relance municipal** pour contrer les effets de la COVID-19, plus tôt cette année. En effet, les deux tiers des quelque 2300 répondants ont indiqué souhaiter que la **Ville de Drummondville** agisse pour **stimuler la relance**, que ce soit

à titre de « partenaire majeur » ou de « leader important ». C'est donc ce que nous ferons.

D'ailleurs, nos **indicateurs municipaux sont au vert**. Ça ne ment pas. Les gens vont de l'avant

Au nombre des exemples qui démontrent que nos citoyennes et citoyens vont de l'avant, soulignons que nous avons connu le meilleur mois d'octobre des 10 dernières années en termes de revenus tirés des droits de mutation. Les résultats indiquent, en effet, des recettes de l'ordre de 661 000 \$ alors que la moyenne des dernières années pour ce mois est d'environ 460 000 \$. Sur une base annuelle, nous estimons les revenus provenant des droits de mutation à quelque 4,4 M \$ en 2020, ce





qui constituerait notre deuxième meilleure année à ce chapitre au cours des 10 dernières années. La **vigueur du secteur immobilier ne se dément donc pas** malgré la période d'incertitudes économiques que nous vivons.

Il en est de même pour l'industrie de la construction, comme en fait foi la **valeur totale des permis** émis après les trois premiers trimestres de 2020, précisément 187,8 M\$, en **hausse de près de 13 %** comparativement à la moyenne des deux dernières années. Le dernier trimestre a également démarré en lion avec, en octobre seulement, une valeur de permis émis par le Service de l'urbanisme de pas moins de 48,7 M \$, alors que la moyenne des deux dernières années pour ce mois est de 18,6 M \$.

Du côté des entreprises, c'est plus difficile, mais les nouvelles sont encourageantes. Du moins, c'est ce que l'on constate à la Société de développement économique de Drummondville, la SDED. En effet,



nous aurons bientôt distribué plus de 5 M \$ en aides financières à plus de 150 entreprises vraiment affectées par la COVID-19 et les règles à suivre en zone rouge. Je suis très fier du montant obtenu en provenance du gouvernement du Québec et qui est géré par la SDED. Merci à nos deux députés à l'Assemblée nationale, MM. André Lamontagne et Sébastien Schneeberger, qui viennent aider nos entreprises et qui travaillent très fort pour leur circonscription. Merci également aux équipes de la MRC de Drummond et de la SDED.

Au 31 décembre 2019, la dette nette à l'ensemble des contribuables de Drummondville était d'environ 119 M \$, en excluant le projet spécial du Campus Drummondville de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Rappelons que le cadre financier défini en 2015 par le conseil municipal dans le but d'assurer un meilleur contrôle du service de la dette vise un endettement net à l'ensemble de 110 % du budget de fonctionnement.

#### BUDGET 2021 DE 134,5 M \$



Cela étant dit, j'aimerais préciser que le budget de fonctionnement 2021 prévoit des revenus et des dépenses en équilibre à hauteur de 134,5 M \$, en hausse de 5,5 % par rapport au budget 2020, ce qui est pratiquement équivalent à la moyenne des augmentations des 10 dernières années. La croissance et le développement de notre ville entraînent des coûts additionnels qu'il faut considérer. Je pense, ici, aux dépenses nécessaires qu'entraînent de nouveaux services, et qui n'avaient donc pas ou peu d'impact sur le budget de fonctionnement 2020. Notons la bonification du service de transport en

**commun** dans le parc industriel en lien avec notre Plan de mobilité durable, au coût de 200 000 \$, tandis que la **mise en service du Centre sportif Girardin** et l'**ouverture d'une deuxième patinoire extérieure réfrigérée**, au parc de la Seigneurie, totalisent 590 000 \$.

La qualité de vie des gens est donc au cœur de ce budget de fonctionnement, entre autres grâce à des investissements liés au développement durable qui atteignent 21,3 M \$, soit l'équivalent de 15,9 % du budget 2021.

Nous souhaitons également mettre en œuvre les différents **projets** émanant du **Plan de relance municipal**, développé en réaction à la pandémie, qui provoqueront des impacts positifs aux quatre coins de Drummondville, dont au centre-ville.



Pensons au redéveloppement de pôles majeurs structurants, à la valorisation du corridor récréotouristique de la rivière Saint-François, aux efforts renouvelés de diversification de notre économie, ou encore aux stratégies de soutien à l'achat local.

À titre d'information, soulignons que le **maintien de services** représente cette année à lui seul un **accroissement de 5,4 M \$**.

#### **DÉPENSES**

#### Administration générale

Au chapitre de l'administration générale, qui comprend les frais liés au conseil municipal, à la direction générale, aux services des communications, des finances, du capital humain, des affaires juridiques, du développement et des relations avec le milieu, ainsi que les services à la vie citoyenne, les dépenses estimées s'élèvent à 14,5 M \$, soit 10,7 % du budget global.

C'est en 2021 que sera lancé officiellement notre **guichet unique de services aux citoyens**, le 311, qui promet une expérience citoyenne encore plus conviviale et efficace en centralisant les différentes demandes citoyennes qui nous sont adressées.

Par ailleurs, nous nous doterons en cours d'année d'une **plateforme Web de consultation citoyenne** qui nous permettra d'échanger des idées avec la population, tout comme de recueillir des commentaires sur nos différents projets. Les premières étapes du **budget participatif 2021** seront également franchies. Ces deux initiatives sont des suites logiques de l'adoption récente de notre première Politique de participation publique.

#### Sécurité publique

Le poste sécurité publique représente 14,4 % du budget, c'est-à-dire une somme de 19,4 M \$. De ce montant, une somme de 12,2 M \$ sera affectée à la desserte policière par la Sûreté du Québec, une facture en hausse de 8 % conformément au règlement du gouvernement du Québec adopté en 2019.

Les **opérations incendies** du Service de sécurité incendie et sécurité civile requerront **6,9 M \$** pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires adultes équivaudront à 332 600 \$.



Au poste ingénierie et environnement, l'allocation est de 17,8 M \$, soit 13,2 % du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses de la Direction de l'ingénierie et de l'environnement, de la Division de la géomatique, de même que les coûts d'exploitation de l'usine de traitement de l'eau potable, de l'usine de traitement des eaux usées et de gestion des matières résiduelles.







Entre autres, soulignons qu'en 2021, nous mettrons en place un **projet-pilote de collecte des rebuts encombrants à domicile sur-demande**, un service qui sera très apprécié de la part de la population, j'en suis convaincu.

#### Travaux publics et services techniques

Au poste du Service des travaux publics, les dépenses prévues seront de **27,3 M \$ en 2021, soit 20,3 % du budget**. On y retrouve, entre autres :

- Le déneigement, pour 7,9 M\$;
- L'entretien de nos édifices, pour 4,4 M \$;
- Les dépenses reliées à la voirie, pour 4,3 M \$;
- Les dépenses liées aux parcs et espaces verts, pour 3 M \$;
- Et les dépenses d'urbanisme et de permis, pour 2,5 M \$.

En matière de déneigement, j'invite la population à utiliser le nombre croissant de corridors de mobilité active qui demeurent accessibles en période hivernale. Une belle occasion de demeurer actif 12 mois par année. Pour la première fois cet hiver, il sera possible d'utiliser la piste qui part du secteur de la rue de la Commune et de se rendre jusqu'au centre-ville, dans l'axe nord-sud de la ville, puisque ce tronçon sera déblayé sur toute sa longueur, une autre de mes priorités. Plusieurs bonifications seront également apportées à divers sentiers urbains situés aux quatre coins du territoire, notamment à la promenade Rivia, qui bénéficie elle aussi d'un entretien pendant l'hiver.

#### Développement économique

En 2021, les dépenses en matière de développement économique à travers la SDED seront de **4,6 M \$, ou 3,4 % du budget**, ce qui inclut, entre autres, la gestion du Centrexpo Cogeco et de l'aéroport.

#### Arts, culture et bibliothèque

Pour ce qui est des arts, de la culture et de la bibliothèque, une somme de **5,8 M \$** a été retenue pour l'année 2021. Cela équivaut à **4,3 % du budget global**.

On y retrouve, entre autres, des investissements de **2,8 M \$ dans notre bibliothèque publique**. De nouvelles activités de formation en littératie numérique, alimentaire et financière seront notamment mis de l'avant à l'intention des usagers au cours de l'année 2021.

Soulignons qu'une somme de **2,3 M \$** sera également versée à **différents organismes culturels** sous la forme de subventions, dont la Maison des arts Desjardins et le Village québécois d'antan.

Notons que c'est également en 2021 que seront déployés nos **conteneurs culturels**, un projet audacieux et original, et qu'un **nouveau piano public** sera ajouté aux six autres déjà en place en période estivale.



#### Loisirs et vie communautaire

Pour ce qui est des loisirs et de la vie communautaire, les coûts prévus seront de **13,5 M \$, ou 10,1 % du budget**.

Les **centres communautaires** et les différents **organismes de sports et de loisirs** du milieu recevront, pour leur part, **4,9 M \$**. Également, une somme de 2,2 M \$ sera allouée aux arénas et aux patinoires du territoire.

Le conseil municipal a à cœur de contribuer au bon fonctionnement de nos centres et de nos organismes communautaires. Le milieu communautaire et ses différentes instances dynamisent notre ville. Elles sont d'importantes références pour plusieurs personnes. J'en profite d'ailleurs pour adresser mes remerciements, au nom du conseil, à toutes les personnes qui œuvrent avec grande passion dans ce milieu et qui contribuent à bonifier la qualité de vie de l'ensemble de la population.



La pandémie de COVID-19 n'épargne personne, mais je suis sensible au fait que certains groupes en subissent particulièrement les contrecoups. Je souhaiterais pour nos jeunes autre chose qu'un monde où la distanciation physique, le port du masque et des périodes de confinement sont nécessaires. J'ai bon espoir que la **mise sur pied de notre nouveau conseil jeunesse** en 2021 nous permettra d'être encore plus à l'écoute des préoccupations de nos jeunes, et qu'ils seront nombreux à prendre part à nos différentes activités de participation publique pour que les projets mis de l'avant leur ressemblent et viennent répondre à leurs besoins.

Une autre catégorie de citoyens qui me tient particulièrement à cœur, ce sont les personnes aînées. Elles non plus, elles ne l'ont pas facile depuis le début de la crise. J'ai donc demandé aux équipes de veiller à ce que les actions en lien avec le **programme Municipalité amie des aînés** s'intensifient en 2021, et ce, pour briser l'isolement, entre autres, mais aussi pour tirer profit de toute l'expérience de ces gens qui ont encore **beaucoup à donner à notre communauté**. D'ailleurs, notre Politique municipale des aînés sera mise à jour et un **nouveau plan d'action** sera élaboré au cours de l'année 2021, **une autre initiative très importante pour moi**.

Je suis également fier de vous annoncer ce soir qu'à la suite du beau succès obtenu avec le projet de **revitalisation urbaine intégrée** dans le quartier Saint-Joseph, une initiative similaire débutera en **2021** dans un autre secteur de la ville, soit **Drummondville-Sud**. Je suis convaincu que les citoyens feront équipe avec nous pour **transformer positivement leur quartier**, et ce, au bénéfice des résidants.

La Ville de Drummondville organisera également en 2021 un **forum virtuel** qui s'intéressera à la question de l'immigration et de l'intégration des communautés culturelles. Intitulé **« Bien vivre ensemble »**, ce rendez-vous important se tiendra ce printemps.

Comme vous le constatez, **la Ville demeure à l'écoute** de des gens qui y habitent.

#### Transport en commun

Les frais d'exploitation du transport en commun, incluant le transport adapté, sont évalués à **3,4 M \$, ou 2,5 % du budget**. Les sommes additionnelles qui seront consenties en 2021 à cette rubrique concernent essentiellement la bonification du service, dans le parc industriel, entre autres, mais aussi lors des jours fériés.

#### Immobilisations payées à même le budget

Une somme de **6,4 M \$, soit 4,8 % du budget**, ce qui représente un ajout de 2,2 M \$ comparativement à l'année 2020, ira également aux immobilisations payées comptant, un poste qui sert à financer des projets d'immobilisation à même les revenus de l'année courante.



Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la population, car c'est une très bonne façon de faire que de tenter de maximiser année après année les projets que nous payons à même nos revenus de l'année courante, donc comptant. C'est d'ailleurs-là l'objet du cadre financier dont je parlais tout à l'heure. Cette approche a l'avantage de nous permettre d'exercer un meilleur contrôle sur la dette de la Ville de Drummondville, pour les générations futures, et de nous prémunir face à d'éventuelles augmentations des taux d'intérêt. C'est ça, bien gérer les finances publiques, et j'entends le faire avec rigueur.

#### Masse salariale

En termes budgétaires, la masse salariale de votre fonction publique constitue **21,7 % du budget total** de la Ville, une légère diminution par rapport à l'année en cours.

#### Service de la dette

De son côté, le service de la dette s'établit à **23,5 M \$, soit 17,5 % du budget global**. Le remboursement en capital sera de 19,2 M \$ en 2021.

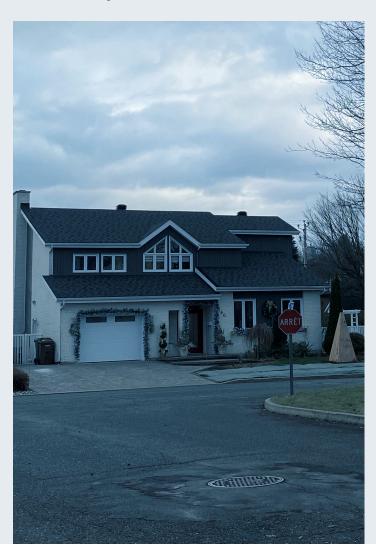
#### **REVENUS**

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celles des villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que ce qu'il en coûte à la plupart de ceux des autres villes comparables. Le plus récent profil financier disponible du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) faisait état d'un écart favorable de près de 30 %. C'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne

dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,70 \$, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services à meilleur coût.

Je le répète souvent. **Cet argent, c'est votre argent**. Mon rôle, tout comme celui des membres du conseil municipal, c'est de bien l'administrer. J'en fais une promesse.

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre ville retire la majeure partie de ses revenus de l'impôt foncier et de la tarification des services. En 2021, une proportion de 78,5 % des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de 105,6 M \$.



Les **revenus de transferts**, qui sont principalement des subventions à recevoir des gouvernements provincial et fédéral au cours de l'exercice financier 2021, seront de **4,9 M \$** et équivaudront à **3,7 % du budget**.

Les **en-lieux de taxes** perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront **4,9 M \$, ou 3,6 % des revenus**.

Pour ce qui est des **autres revenus**, ils seront de **13,6 M \$, ou 10,1 % du budget**, ce qui comprend, entre autres, 3 M \$ de droits de mutation.

Du côté des **appropriations de surplus**, les prévisions font état de revenus de **5,5 M \$**, soit l'équivalent de **4,1 % du budget**.

Somme toute, l'année 2020 aura été excellente pour la Ville de Drummondville. En effet, nous anticipons des surplus de l'ordre de 10 M \$ au 31 décembre 2020, mais nous aurons



un portrait réel de la situation lors du dépôt des états financiers, au printemps. D'ici la fin de l'année, différents facteurs peuvent venir influencer positivement ou négativement ces résultats.

D'entrée de jeu, il est important de préciser que nous avons reçu confirmation, le 5 octobre dernier, d'une **subvention spéciale COVID-19** de près de **5 M \$** de la part du gouvernement du Québec. Cette somme sera presque entièrement affectée à un surplus constitué afin de parer à toute éventualité que la COVID-19 pourrait nous apporter en 2021.

La balance de nos surplus s'explique par des ventes record de terrains industriels cette année, pour une valeur de 3,4 M \$. La moyenne des 10 dernières années est de près de 800 000 \$. Ce, sans compter la vigueur du secteur de l'immobilier, qui a de nouveau généré d'appréciables revenus de droits de mutation. Il faut également souligner qu'une partie des surplus provient de travaux et de projets non réalisés en 2020 puisqu'ils n'ont pas été priorisés compte tenu du contexte. Ceux-ci totalisent 1,5 M \$, une autre action que j'avais promise.



Ces surplus nous permettent donc d'entrevoir l'année 2021 avec **optimisme**, même si elle aussi comporte son lot d'incertitudes et d'inconnus. La Ville a ainsi la **capacité de faire face** à de nouveaux enjeux.

Je l'ai dit: nous avons une vision et des projets à réaliser. Le tout se concrétisera en fonction de l'évolution du contexte pandémique, avec une approche que je qualifierais de conservatrice et de sécuritaire. Je pense, entre autres, à l'amélioration de l'état de nos rues et à faire de Drummondville un pôle attractif. Aussi, à réanimer notre centre-ville avec un édifice pouvant accueillir une salle de spectacle de style cabaret, le Musée national de la photographie, des bureaux et des logements qui viendront créer de l'achalandage pour nos restaurants, nos bars et nos commerces. Le tout, bien sûr, sans jamais oublier les personnes dans le besoin et le soutien psychosocial qu'elles nécessitent.

#### ENSEMBLE, ALLONS DE L'AVANT

En terminant, je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur apport à la préparation de ce budget. J'adresse également de vifs remerciements à notre directeur général, M. Francis Adam, ainsi qu'à tous les services municipaux impliqués dans cet exercice à la fois complexe et délicat, et particulièrement l'équipe du Service des finances de notre trésorier, M. Benoit Carignan, pour l'accompagnement offert.

Voilà. C'était le budget de fonctionnement de la Ville de Drummondville pour l'année 2021.

Merci de votre attention.









# ENSEMBLE, ALLONS DE L'AVANT



### Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec fierté que je vous présente le contenu du budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Drummondville, un exercice qui survient alors que le monde fait face à une grave crise sanitaire.

En ces temps exceptionnels, la Ville de Drummondville a su être à l'écoute et soutenir l'ensemble des citoyennes et des citoyens de notre communauté, et particulièrement ceux affectés par la situation.

Dans le contexte du dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation, nous avons décidé de réduire le taux de la taxe foncière générale et de maintenir toutes les tarifications à leur niveau actuel, et ce, tout en étant prudents en vue d'affronter les aléas de la pandémie en 2021. Cette façon de faire ne limitera en rien la qualité et la quantité des services offerts à la population.

Je tiens d'ailleurs à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur apport à la préparation du budget de fonctionnement 2021. J'adresse également de vifs remerciements à notre directeur général, M. Francis Adam, ainsi qu'à tous les services municipaux impliqués dans cet exercice à la fois complexe et délicat, et particulièrement l'équipe du Service des finances de notre trésorier, M. Benoit Carignan, pour l'accompagnement offert.

Bonne lecture.





# CONSEIL MUNICIPAL





M. Dominic Martin DISTRICT 1



M. Jean Charest DISTRICT 2



**M<sup>me</sup> Catherine Lassonde** DISTRICT 3



M. Alain D'Auteuil DISTRICT 4



M. John Husk DISTRICT 5



M. William Morales DISTRICT 6



M. Alain Martel DISTRICT 7



M. Yves Grondin DISTRICT 8



**M**<sup>me</sup> Annick Bellavance DISTRICT 9



M<sup>me</sup> Stéphanie Lacoste DISTRICT 10

Capitale du développement



M. Daniel Pelletier DISTRICT 11



Mme Cathy Bernier DISTRICT 12



2021

# **NOISIN**

## **MISSION**

Répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir.

Une vision d'avenir claire reposant sur trois piliers puissants d'un développement adapté aux besoins, aux attentes et aux aspirations des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

#### EXPÉRIENCE CITOYEN

Une ville reconnue pour l'excellence de son service aux citoyens laissant une impression positive durable et offrant une expérience distinctive.

#### VILLE INTELLIGENTE

Une ville ouverte, branchée et innovante se démarquant par son esprit de collaboration et par la participation active de ses citoyens. Une ville tournée vers les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer, une fois de plus, la qualité de vie offerte aux citoyens, faire croître son économie et optimiser sa performance

# GESTION DES INFRASTRUCTURES ET DU TERRITOIRE

Une ville se souciant d'un aménagement de son territoire optimal et durable. Une ville se préoccupant de la gestion de ses infrastructures, et ce, en tenant compte des principes d'efficience et de coûts acceptables. Une ville priorisant les meilleures pratiques dans le but d'augmenter son efficacité en regard des aspects du développement durable.





#### INTÉGRITÉ

Pratiques de gestion favorisant un fort sens éthique et une transparence irréprochable.

#### RESPECT

Actions réalisées dans le respect des sphères sociales, économiques et environnementales.

#### **OUVERTURE**

Décisions prises avec un souci d'inclusion et d'accessibilité.

#### ÉQUITÉ

Approche intégrée et objective s'appuyant sur l'attribution judicieuse des ressources.



### **EN BREF**

**DIMINUTION DU TAUX DE TAXE FONCIÈRE RÉSIDENTIELLE** 

0,793 \$ du 100 \$ d'évaluation

**Taux 2021** 

**Taux 2016** 



Gel des tarifications





Dépenses en matière de développement durable

21,3 M \$

15,9 % DES **DÉPENSES** 





6,4 M\$

en immobilisations à même le budget

**COMPTE DE TAXES:** 

**AUGMENTATION** SELON L'IPC1

ou moins pour

42 % des contribuables



DONT PRÈS DU verront un gel

ou une **BAISSE** 



**HAUSSE MOYENNE** 

de la valeur des propriétés

7,4%



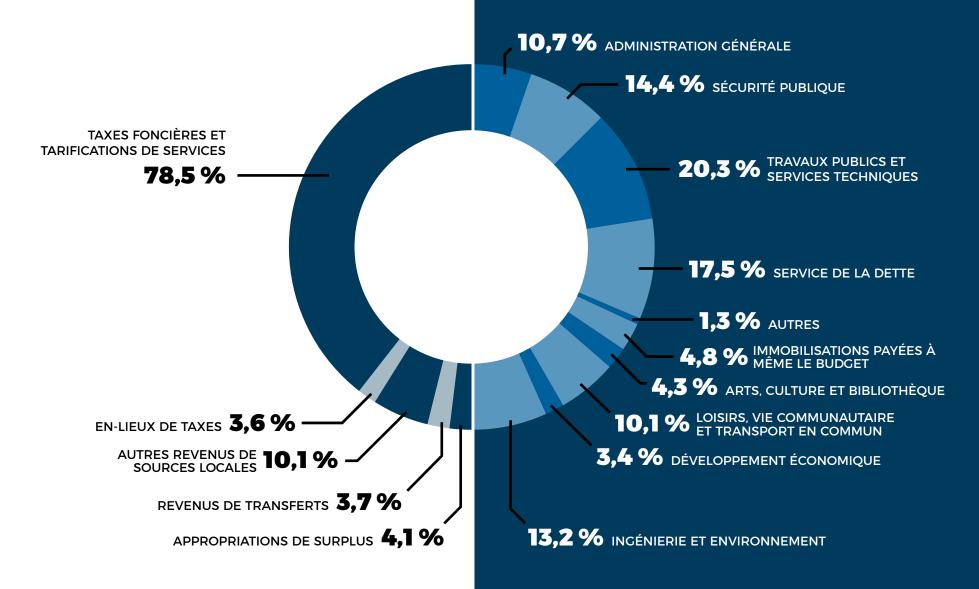




## REVENUS

# 134,5 M\$

## DÉPENSES 134,5 M\$





# 134,5 MS





TAXES FONCIÈRES

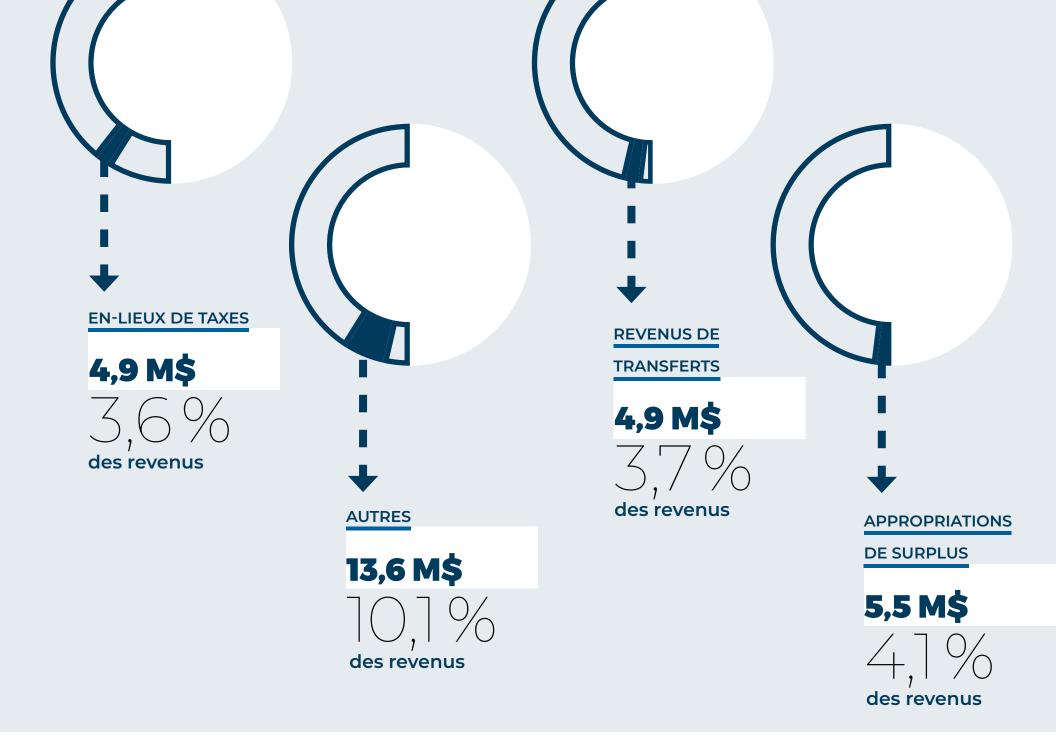
**ET TARIFICATIONS** 

**DE SERVICES** 

105,6 M\$

des revenus







# DÉPENSES 134,5 M\$



#### ADMINISTRATION

#### GÉNÉRALE -

# des dépenses

# 14,5 M\$

#### **DÉPENSES SIGNIFICATIVES**

Affaires juridiques, cour municipale et greffe

2,2 M \$

Finances, approvisionnement et informatique

4,7 M \$

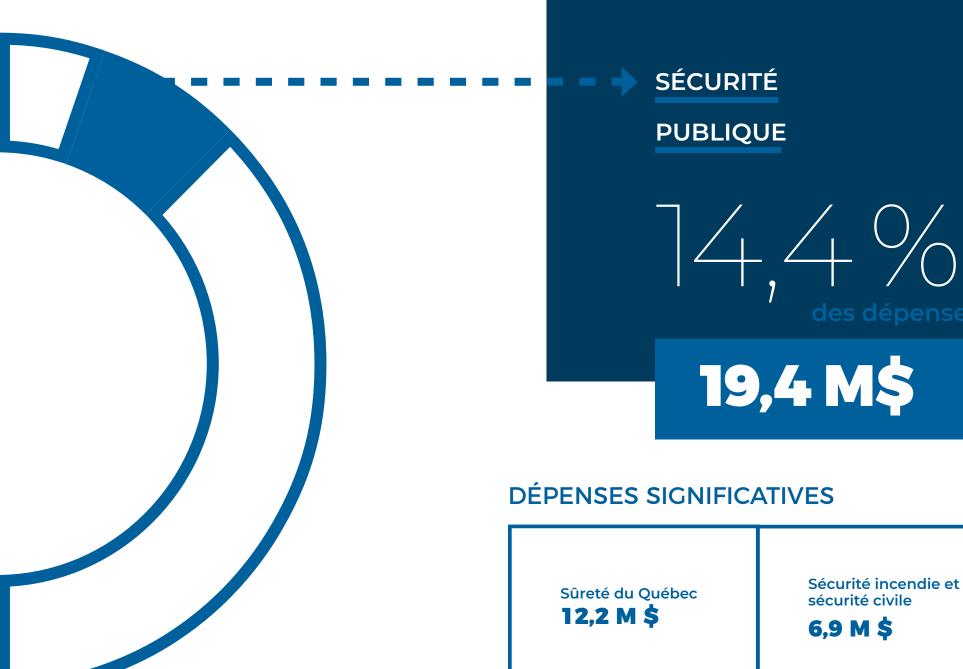
Direction générale, capital humain, communications, développement et relations avec le milieu

3,8 M \$

**Conseil municipal** 

1,5 M \$







#### TRAVAUX ET

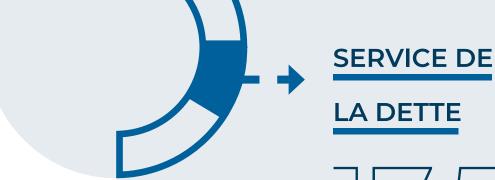
#### **SERVICES TECHNIQUES**



#### **DÉPENSES SIGNIFICATIVES**

Urbanisme et Déneigement permis 7,9 M \$ 2,5 M \$ **Ateliers** Voirie mécaniques 4,3 M \$ 3,1 M \$ **Entretien des** Parcs et édifices espaces verts 4,4 M \$ 3 M \$





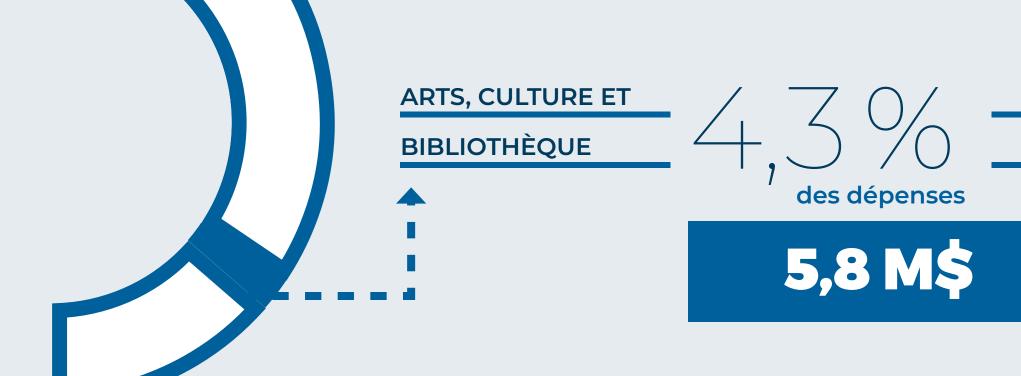
des dépenses

23,5 M\$

IMMOBILISATIONS
PAYÉES À MÊME
LE BUDGET

+, Solo Olombia des dépenses

6,4 M\$



#### **DÉPENSES SIGNIFICATIVES**

Bibliothèque publique

2,8 M\$

Subventions à divers organismes culturels

2,3 M \$



## LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET TRANSPORT EN COMMUN



13,5 M\$

#### **DÉPENSES SIGNIFICATIVES**

Organismes communautaires, sportifs et de loisirs

4,9 M \$

Transport en commun et transport adapté

3,4 M \$

Arénas et patinoires

2,2 M \$

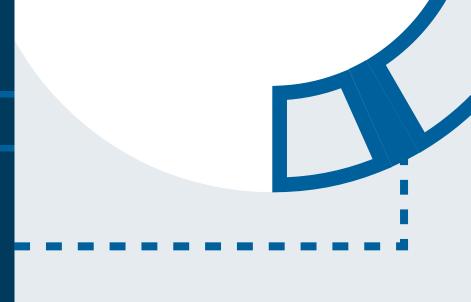


#### DÉVELOPPEMENT

#### ÉCONOMIQUE

Z, 4 0/0 des dépenses

4,6 M\$



#### **DÉPENSES SIGNIFICATIVES**

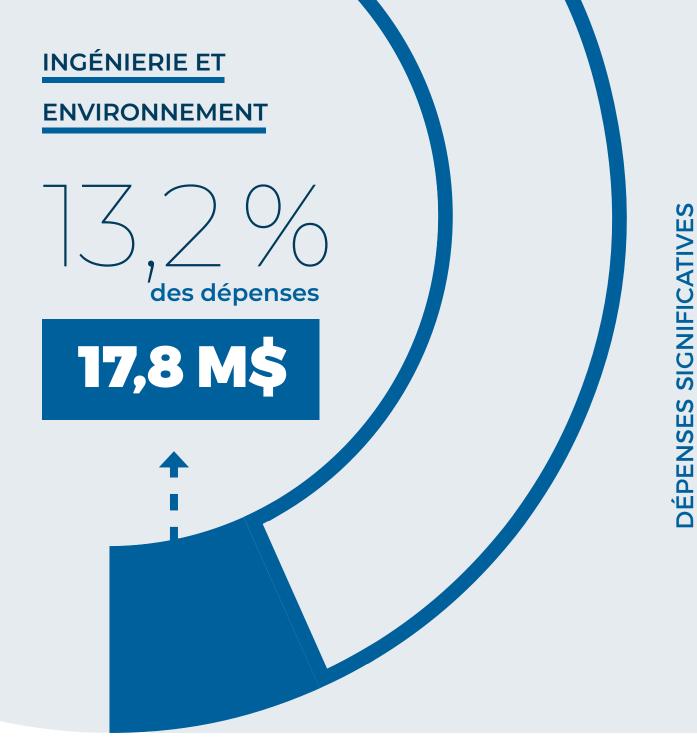
Société de développement économique de Drummondville

4,3 M\$

Partenariat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières nouvelle construction

**250 000 \$** (d'un partenariat de 1 M \$ sur 4 ans)





Gestion des matières résiduelles

5,7 M \$

Usine de traitement des eaux usées

3 M \$

Usine de traitement de l'eau potable

3,6 M \$

Entretien des réseaux (aqueduc et égouts)

2,9 M \$

Service de l'environnement

1,1 M \$



# TAXATION ET TARIFICATIONS



#### **TAXES FONCIÈRES**

**Immeubles** résidentiels

**Immeubles** commerciaux

**Immeubles** industriels d'une valeur de 5 M \$ et moins

**Immeubles** industriels d'une valeur de plus de 5 M \$

**Immeubles** agricoles

PAR TRANCHE DE 100 \$ D'ÉVALUATION

#### RÉSERVE FINANCIÈRE DÉDIÉE AU RÉSEAU ROUTIER, À LA **MOBILITÉ ET AUX TRANSPORTS**

**Immeubles** résidentiels 0,020 \$

PAR TRANCHE DE 100 \$ D'ÉVALUATION

**Immeubles** non résidentiels 0.043 \$

#### TARIFICATIONS DE SERVICES

#### Collectes des matières résiduelles

Déchets et matières recyclables



Immeubles 1 à 6 logements



Immeubles 7 logements et +

Matières organique



Immeubles 1 à 9 logements





Immeubles 10 logements et +



PAR UNITÉ D'OCCUPATION

#### Eau potable



Résidence unifamiliale

PAR UNITÉ D'OCCUPATION

Résidence multifamiliale

PAR UNITÉ D'OCCUPATION



Tarification de l'eau

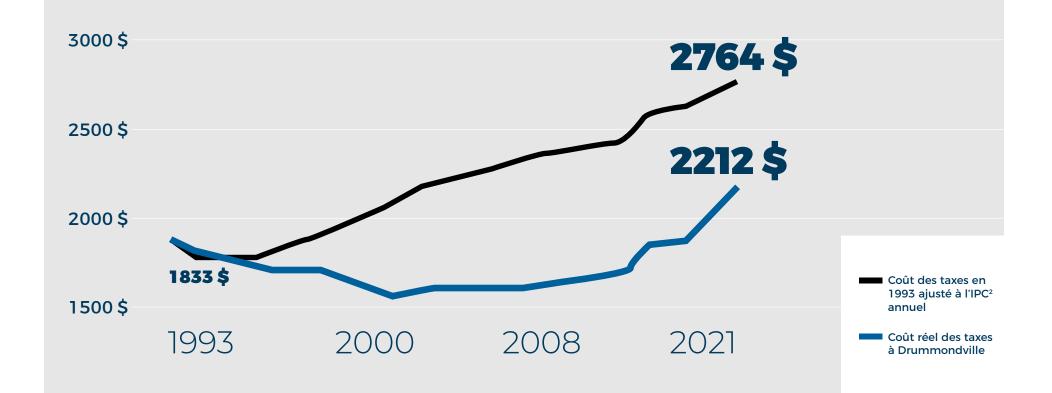


#### Vidange des fosses septiques\*

PAR UNITÉ D'OCCUPATION \*Vidange effectuée tous les deux ans Égouts et assainissement







ÉVOLUTION ET COMPARATIF : COÛTS DES TAXES FONCIÈRES<sup>1</sup> POUR UNE RÉSIDENCE D'UNE VALEUR MOYENNE DE

222 900 \$ RÔLE D'ÉVALUATION 2021-2022-2023

1 Incluant les tarifications de services 2 Indice des prix à la consommation (IPC)

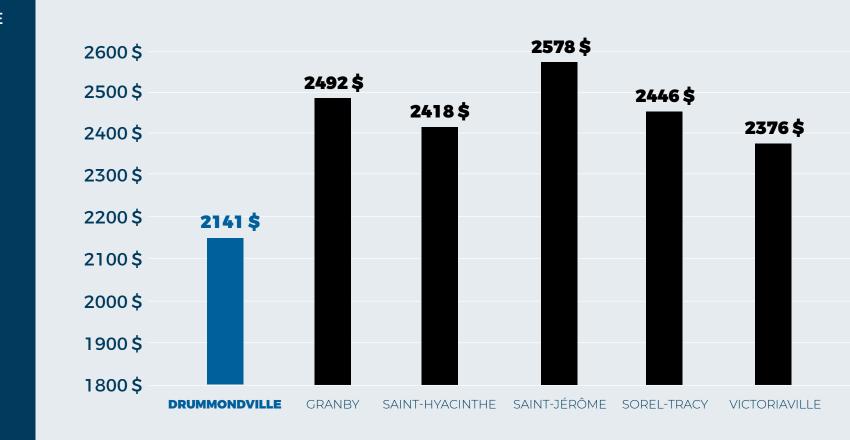


#### **COMPARATIF DES TAXES**

#### FONCIÈRES¹ D'UNE RÉSIDENCE

#### MOYENNE PAR MUNICIPALITÉ

(ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2020)



1 Incluant les tarifications de services





- 1 Profil financier 2020 non disponible
- 2 Changement du mode de calcul de la part du MAMH à partir du profil financier 2019.

#### **CHARGE FISCALE MOYENNE**

#### **DES LOGEMENTS**

PAR UNITÉ D'OCCUPATION



#### Drummondville

1,79 \$
PAR TRANCHE DE 100 \$
DE LA RICHESSE FONCIÈRE

UNIFORMISÉE (RFU)

Moyenne des municipalités de 25 000 à 100 000 habitants<sup>1</sup>

2,20\$

PAR TRANCHE DE 100 \$
DE LA RICHESSE FONCIÈRE
UNIFORMISÉE (RFU)

ENDETTEMENT
TOTAL NET
À LONG TERME

 Selon le profil financier 2019 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) - (Profil financier 2020 non disponible)

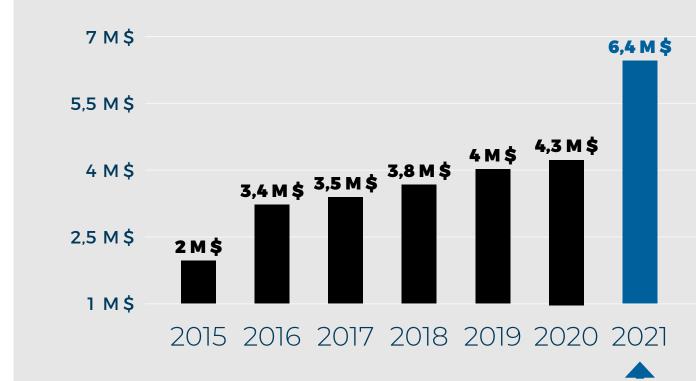


PROGRESSION DES

IMMOBILISATIONS

PAYÉES À MÊME

LE BUDGET



Une progression de

### PLUS DE 200 %

en six ans favorable sur le niveau d'endettement de la Ville de Drummondville, conformément au cadre financier de l'organisation convenu en 2015.



